

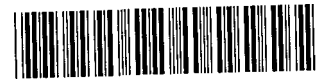
# CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 20 août 1965

EXP/Nat/WP2/P (65) 2

*Bid*

COMITE D'EXPERTS POUR LA SAUVEGARDE  
DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



COE036400

COMMITTEE OF EXPERTS FOR THE CONSERVATION  
OF NATURE AND LANDSCAPE

Groupe de Travail n° 2  
Working Party n° 2

Sous-groupe sur l'octroi d'un Diplôme Européen  
Panel on the award of a European Diploma

Objets proposés pour l'octroi d'un "Diplôme Européen"

Subjects proposed for the award of the  
"European Diploma"

Note du Secrétariat

Lors de sa dernière réunion en Avril 1965, le sous-groupe de travail sur l'octroi du diplôme européen avait procédé à un premier examen des propositions des délégations nationales et avait constaté que ces propositions étaient très souvent peu précises ou incomplètes. Afin de pouvoir reprendre à sa réunion de septembre 1965, l'examen des objets proposés par les pays membres pour l'octroi du diplôme européen, le Président du sous-groupe avait adressé une lettre en date de 15 avril 1965 aux délégations nationales, en leur demandant de bien vouloir se conformer à un nouveau questionnaire établi par le sous-groupe et d'y répondre avant le 20 juillet 1965.

Dans le présent document, le Secrétariat a l'honneur de présenter aux membres du sous-groupe de travail, les propositions reçues jusqu'à ce jour des délégations nationales. Celles-ci se divisent en deux catégories.

Catégorie A : Propositions des délégations nationales d'Autriche, de France, de Grèce, d'Italie, du Luxembourg et de la République Fédérale d'Allemagne.  
Ces propositions se conforment au questionnaire mentionné ci-dessus.

Catégorie B : Propositions des délégations nationales de Belgique, du Danemark et de la Suède.  
Ces propositions sont antérieures à la dernière réunion du sous-groupe. Le Secrétariat s'est efforcé de remplir le nouveau questionnaire à l'aide des renseignements tirés de ces propositions, c'est-à-dire que ces propositions telles qu'elles figurent ici, n'ont pas été approuvées par les délégations nationales.

La position des autres pays membres peut se résumer comme suit :

- i) les délégations d'Islande, des Pays-Bas et de la Turquie ont présenté des propositions avant la dernière réunion du sous-groupe, mais les renseignements fournis n'ont pas permis au Secrétariat de remplir le nouveau questionnaire.
- ii) la délégation de Suisse a indiqué qu'elle présenterait ultérieurement des propositions.
- iii) les délégations de Chypre, d'Irlande, de Norvège et du Royaume-Uni n'ont pas encore présenté de proposition.

Exp/Nat/WP2/P(65)2

Secretariat Note

At its last meeting, in April 1965, the Panel on the award of a European Diploma made a preliminary survey of proposals from member governments, and gave its opinion that such proposals were frequently imprecise and incomplete.

To enable the Panel, when it met again in September 1965, to resume study of subjects put forward, the chairman sent a letter to delegations on 15th April 1965, requesting them to redraft their applications according to a new questionnaire drawn up by the Panel, and to reply thereto by 21st July.

This document contains the replies, divided into two categories.

Category A : Proposals from Austria, France, Greece, Italy, Luxembourg and the Federal Republic of Germany. These replies conform to the aforementioned questionnaire.

Category B : Proposals from Belgium, Denmark and Sweden. These proposals were sent in before the last meeting of the Panel. The Secretariat has endeavoured to fill out the new questionnaire on the basis of information drawn from the proposals. This implies that in the form in which they are now presented, they have not been approved by the delegations concerned.

Other member countries may be classified as follows :

- i) Iceland, the Netherlands and Turkey put forward proposals before the last meeting of the Panel, but the information supplied was not sufficient for the Secretariat to be able to fill out the new questionnaire therewith.
  - ii) the Swiss delegation has informed the Secretariat that proposals would be submitted at a later stage.
  - iii) Cyprus, Ireland, Norway and the United Kingdom have not yet put forward proposals.
-

A U T R I C H E

A U S T R I A

Exp/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Site naturel : EISRIESENWELT (Salzbourg)

a) Type de site naturel

L'Eisriesenwelt forme les glaciers du Tennengebirge.

b) Désignation scientifique et brève description en ajoutant des justifications de son importance européenne.

Le Eisriesenwelt, situé près de Werfen, représente le plus grand système des glaciers du monde accessibles et connus jusqu'à présent. Le réseau de cavernes du Tennengebirge (Alpes calcaires du Nord) représente avec les cavernes adjacentes et les chemins latéraux un parcours de 42 kms. Il s'agit ici de cavernes tectoniques, dynamiques, modelées par l'eau, où l'on trouve des galeries, des stalagmites et des stalagmites, ainsi que des dômes. Elles présentent de magnifiques formations glaciaires.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Ce site est délimité sur une carte au 1/250.000 ème.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

L'Eisriesenwelt est déclaré site naturel et protégé selon les clauses de la Naturhöhlengesetz (loi des cavernes naturelles) BGBl.Nr.169/1928, par le décret du Bundesdenkmalamt du 19.VIII 1929, Z1.4018/D ex 1929

f) Références aux publications..

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : GESÄUSE comme percée de l'ENNS  
(Styrie)

a) Type de réserve.

Cette région présente la percée, par le Enns, des Alpes calcaires du Nord. Son appellation courante est le Naturschutzgebiet Gesäuse.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Le fleuve Enns est entouré de parois calcaires avec des sommets s'élevant jusqu'à 2.500 m. Ces parois présentent une végétation calcaire très alpine qui descend jusqu'à la vallée. Le parcours du fleuve est très accidenté et présente une dénivellation de 100 mètres entre le Gesäuse et l'Hieflau.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Le fleuve Enns perce la montagne calcaire tertiaire en formant une gorge de 20 km de long, entre Admont et Hieflau.

d) Photographies.

Deux photos représentant l'Enns avec ses parois calcaires.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Cette région est déclarée réserve naturelle. L'exploitation forestière et la chasse y sont permises.

f) Références aux publications.

ErP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : GROSSGLOCKNER avec PASTERZE  
(Carinthie)

a) Type de réserve.

Cette réserve est formée d'un glacier avec des zones marginales.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Le Pasterze est le plus grand glacier de l'est des Alpes, sa superficie est de 32 kms carrés. Ce sont des formations glacières avec de grandes zones marginales. On y trouve aussi des formations et des dépôts récents de loess. La flore et la faune présentent un caractère unique.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Cette réserve est délimitée sur une carte au 1/50.000 ème.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Cette région est déclarée réserve naturelle intégrale par ordonnance du Kärntner Landesregierung du I.VII 1935, IGBL. II/1935.

f) Réfer. ces aux publications.

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : KARWENDEL (Tyrol)

a) Type de réserve.

Cette réserve présente encore le caractère originel d'une région de montagne. Son appellation courante est le Naturschutzgebiet Karwendel.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Cette région présente de remarquables formations de chaux (Wettersteinkalk) avec des pâturages alpestres d'une extraordinaire beauté. Elle renferme aussi la plus grande zone complexe d'érables du Tyrol : plus de 1.200 érables situés sur le Grosser und Kleiner Ahornboden. On y trouve aussi une végétation calcaire très riche, ainsi que deux colonies artificielles de bouquetins. Cette région est très touristique et l'alpinisme y est particulièrement développé suite à la diversité des parois rocheuses et la présence de nombreux refuges. Les villages de la zone marginale sont très demandés comme lieu de vacances.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Cette région est tracée sur une carte au 1/50.000 ème.

d) Photographies.

Une photo représentant le Grosser Ahornboden avec le Spritzkar.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le Karwendel est déclaré réserve naturelle par ordonnance du 20.IX 1943, Verordnung- und Amtsblatt für den Gau Tirol, Vorarlberg n°. 21/1943, Ziff. 143.

En plus, il y a une action de reboisement d'érables. Toutefois, la chasse et le pâturage y sont permis.

f) Références aux publications.

Une coupure de journal.



Exp/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : KLAFFERKESSEL - SCHLAMINGER  
TAUERN (Styrie)

a) Type de réserve

Cette réserve se situe dans une région de haute montagne centre-alpine, et présente un caractère diluvien.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

C'est la plus belle région de l'est des Alpes, ayant gardé un caractère originel des régions de haute montagne. Elle présente des formations diluviennes de haute montagne avec des cirques et des lacs. Son altitude est de 2.400 m. Elle renferme une végétation typique de haute montagne, ainsi que des restes de l'époque glaciaire. De nombreuses chutes d'eau se précipitent au-dessus de gradins raides dans la région forestière. On y trouve aussi des pâturages alpestres. La chasse y est encore permise.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Réserve située dans la région de haute montagne centre-alpine.

d) Photographies.

Une photo montrant un énorme rocher surplombant un lac dans le Klafferkessel.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

La zone limitée du Klafferkessel fût déclarée réserve naturelle tandis que la région des Schlaminger Tauern reste une région de protection de site.

f) Référence aux publications.

EXP/Nat/WP2/P(65)

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Site naturel : KRIMMLER WASSERFALLE (Salzbourg)

a) Type de site naturel

Ce sujet est une chute d'eau.

b) Désignation scientifique et brève description en ajoutant des justifications de son importance européenne.

La Krummler Ache se précipite de la Krimmler Hochtal dans la Krimmler Becken au-dessus d'un gradin de 400 mètres de dénivellation, coupé par deux terrasses, formant ainsi trois chutes d'eau. Ces chutes comptent parmi les plus belles chutes alpines du monde en raison de la richesse de l'eau, provenant des glaciers des Alpes centrales, de leur altitude et de leurs terrasses.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Ce site est délimité sur une carte au 1/250.000 ème

d) Photographies.

Une photo montrant la chute d'eau de Krimml.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

La Krimmler Wasserfalle est déclarée site naturel par décret du 23.XI 1961, Zl. 1079/6/Kult.-61.

f) Références aux publications.

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : NEUSIEDLERSEE et SEEWINKEL  
(Burgenland)

a) Type de réserve.

C'est une région formée de lacs et d'une plaine qui s'attache au bord des contreforts des Alpes de l'Est. Cette plaine fait partie de la petite plaine basse hongroise.

b) Désignation scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Le Neusiedlersee est formé d'un grand lac salé de steppe, peu profond, entouré d'une vaste ceinture de roseau. Le Seewinkel comprend de nombreux lacs salés, d'étendue plus faible et des derniers vestiges de steppe. Ces lacs renferment une faune et une végétation remarquables; c'est une région importante du point de vue ornithologique par sa situation sur la route des oiseaux migrateurs de l'est des Alpes. On y trouve de grandes colonies d'hérons. C'est aussi une région de détente qui se trouve à 50 Kms de Vienne, où le tourisme est toujours croissant.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Cette région est délimitée sur une carte au 1/100.000 ème.

d) Photographies.

Une photo montrant le Neusiedlersee, avec vue de la ville de Neusiedl vers l'ouest.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Ces sites sont protégés et déclarés "réserve naturelle particielle" par ordonnance du Burgenländische Landesregierung du 6.VI 1962.

f) Références aux publications.

Une brochure "Linnologorum Conventus XIV 1959" publiée par "Landschaft Neusiedlersee" - Herausgegeben von Burgenländischen Landesmuseum, Eisenstadt, 1959.

EXP/Nat/WP2/I(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : ROTHWALD (Basse-Autriche)

a) Type de réserve.

Cette réserve représente une partie du domaine forestier Langau.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Cette réserve naturelle intégrale représente un reste d'une ancienne forêt alpine. Son étendue est d'environ 220 Has avec une zone marginale de 380 Has. Son altitude absolue s'étend de 1.200 à 1.600 m. Elle contient une forêt dont les espèces principales sont : le sapin (ABIES alba), l'épicéa (PICEA exelsa) et l'hêtre rouge (FAGUS silvatica).

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Partie du domaine forestier Langau près de Lunz-am-See, au pied des Préalpes de la Basse-Autriche.

d) Photographies.

Une photo montrant un épicéa (Stelzfichte) de la forêt vierge du Rothwald.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le Rothwald est déclaré réserve naturelle totale par ordonnance du Reichsstatthalter du Niederdonau du 9.XI 1942.

f) Références aux publications.

Une brochure "Vlatter für Naturkunde und Naturschutz" - Offizielles Organ der Naturschutzstellen in den Donau- und Alpengauen- Wien, in Juli 1944.

Exp/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle :

VILLACHER ALPE

a) Type de réserve

C'est une région formée d'éboulements; la dénomination courante est Villacher Schütt.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

C'est une région de plusieurs kilomètres carrés, formée d'éboulements nombreux d'âges différents et recouverts d'une végétation très diverse, présentant des éléments de type illyrien, pontique, baltique, alpin et alpin-arctique.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Cette région d'éboulements est délimitée sur une carte au 1/50.000 ène.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le Villacher Alpe est déclaré réserve naturelle intégrale par ordonnance du Reichsstatthalter in Kärnten du 12.VI 1942, Verordnungs- und Amtsblatt für den Reichsgau Kärnten Nr.84.

f) Références aux publications.

Une brochure : "Lehrwanderungen in das Bergsturzgebiet der Schütt am Südfuss der Villacher Alpe" von Univ.-Prof. Dr. Erwin Aichinger. - Veröffentlichungen des Instituts für angewandte Pflanzensoziologie des Landes Kärnten, Heft IV/1951.

EXP/Nat/VP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : AUTRICHE

Réserve naturelle : LES SITES WACHAU (Basse-Autriche)

a) Type de réserve.

Cette région est située dans la vallée du Danube, sur une longueur de 24 Kms. On l'appelle couramment la "Wachau".

b) Désignation scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Dans cette région, le Danube perce le Massif bohémien; les versants s'étendent verticalement à 500 m environ. C'est une ancienne région culturelle européenne formée d'un fond plat et de pentes climatiquement favorables à la culture, ce que prouvent les découvertes préhistoriques et l'aspect actuel du paysage. C'est une des régions fluviales les plus belles d'Europe dont la partie occidentale est dominée par la forêt et la partie orientale par la viticulture.

Les villages peuplant cette vallée sont riches en monuments (châteaux, églises, maisons de patriciens et vestiges de forts). Cette vallée est située sur les routes des anciennes invasions de l'est de l'Europe Centrale. Le tourisme y est de plus en plus développé car c'est une région de séjour et de détente très recherchée.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

C'est une partie de la vallée du Danube située entre les villes de Melk et de Krems.

d) Photographies.

Une photo montrant l'Aggestein vers l'ouest.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Ces sites sont déclarés "réserve naturelle" par l'ordonnance du Niederösterreichische Landesregierung du 8.XI 1955.

f) Références aux publications.

Il existe des prospectus sur la Wachau.

F R A N C E

F R A N C E

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : FRANCE

Réserve naturelle : RESERVE DE CAMARGUE

a) Type de réserve.

Marais, étangs et lagunes à eau douce ou salée; steppes à salicornes (sansouïres). Végétation correspondant à chaque catégorie d'eau.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

Environ 650 Km<sup>2</sup> d'étangs saumâtres de sansouïres inondables et de salines (250 Km<sup>2</sup>). Environ 250 Km<sup>2</sup> de marais d'eau douce et de sansouïres (hautes) partiellement inondables; plusieurs centaines de Km<sup>2</sup> de rizières. La Réserve est située au centre sud et couvre 13.500 Ha. Elle comprend tous les biotopes caractéristiques du delta, auxquels sont liés des groupes zoologiques de grande valeur scientifique en fonction du milieu.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Comprend la quasi totalité de l'étang du Vaccarès, jusqu'à la mer;/CF. Carte au 200.000 ème (Michelin) ci-jointe.

d) Photographies.

CF publications ci-jointes.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

"Réserve intégrale dirigée". Créée en 1927 par la SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE ET D'ACCLIMATATION (autrefois "SOCIETE NATIONALE D'ACCLIMATION) qui en a toujours la gestion.

f) Références aux publications.

Très abondante bibliographie : ouvrages, études, articles divers; la plus grande partie publiée dans "Bulletin de la Soc. Nat. d'Acclimatation" et ensuite dans "LA TERRE ET LA VIE", "Le courrier de la Nature". En particulier "La Terre et la Vie" I, 1959 et "Courrier de la Nature" n°16, ci-joints. Importante bibliographie in "Guide du Naturaliste dans le Midi de la France" aux Ed. DELACHAUX & NIESTLE, Neuchâtel et Paris.



EXP/Nat/WP2/P(65)2

G R E C E

G R E E C E

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : GRECE

Paysage protégé : LA GORGE DE SAMARIA

a) Type de paysage et dénomination courante.

Cette gorge, et ses abords, constituent un paysage grandiose, d'une extrême originalité et d'une beauté sauvage. D'une longueur totale de 12 kms, elle débouche, à une altitude de 1700 m, d'un massif montagneux abrupt et se creuse, entre ses parois vertigineuses, dans une chute presque à pic pendant la moitié de son parcours, pour se diriger ensuite en pente plus douce vers la mer Libyenne, où elle aboutit. Elle prend naissance dans un paysage alpestre, encadré de sommets atteignant jusqu'à 2450 m, et débouche dans une région maritime, avec toutes les caractéristiques du paysage marin.

b) Caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

La Gorge de Samaria offre un intérêt biologique et forestier, lesquels justifient sa protection. Cette région est le biotope unique de la CAPRA aegagrus cretaeasis. Cette chèvre sauvage est déjà mentionnée par Homère, Aristote, et plus tard, par des auteurs romains et arabes. Elle figure en outre dans des oeuvres d'art d'époque minoenne et représente un de motifs de l'art crétois. Elle est enfin décrite dans les oeuvres de Belon (1554), Dapper (1702) et autres voyageurs.

Du point de vue des espèces forestières, on rencontre dans la région le CYPRESSUS orientalis et le CYPRESSUS pyramidalis, atteignant des hauteurs de 18 à 22 m et un périmètre de 2m 80 à 6m 10. Quelques uns d'entre eux parviennent à un âge de 800 ans. On y rencontre en outre le PINUS brutea, le QUERCUS coccitera, le PYLIREA media et, au fond de la gorge, le PLATANUS orientalis. Parmi les xérophytes se rencontrent le CILENA cretica et le CISTUS creticus.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

La Gorge de Samaria est située en Crète Orientale. Ci-joint une carte au 1/400.000 ème.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Interdiction de la chasse et du pâturage.

f) Références aux publications.....

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : GRECE

Site naturel : LA VALLEE DE TEMPEE

a) Type de site naturel.

Cette vallée se distingue par ses grottes et les sources nombreuses qui prennent naissance dans la région.

b) Désignation scientifique et brève description en ajoutant des justifications de son importance européenne.

La vallée de Tempée, d'une longueur de 6 Kms, est située entre le Mont Olympe et l'Ossa et est réputée depuis l'antiquité pour ses beautés naturelles. Elle est parcourue par le fleuve Pénée, qui récolte l'eau des sources sur son parcours.

Outre son intérêt géologique marqué, on rencontre un certain nombre d'espèces forestières dont il faut mentionner : PLATANUS orientalis, POPULUS alba, PHYLLIRA, JUNIPERUS et QUERCUS coccifera.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Ci-joint une carte au I/400.000 ène.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.....

f) Références aux publications.....

I T A L I E

I T A L Y

Exp/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : ITALY

Paysage protégé : PARC NATIONAL D'ABRUZZES

a) Type de paysage et dénomination courante.

Parc National d'Abruzzes.

b) Caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

La protection est justifiée par le grand intérêt de conserver la flore et la faune caractérisant le territoire (faune: RUPICAPRA ornata, URSUS arctos marsicanus, CANIS lupus nollisanus, ERINACEUS europaeus meridionalis, TALPA romana maior, GLIS glis, MOSCARDINUS avellanarius, ELIOMYS pallidus, SOREX samniticus, SORICIDUS montis vairani ; flore, entre les rares on peut mentionner : CYPRIEDIDIUM calceolus, PARONYCHIA kapela, SILENE armeria, SAXIFRAGA cuneifolia, RUMEX nepalensis, SAPONARIA bellidifolia, ALYSSUM rupetre, RANUNCULUS alpestris, etc.).

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Une carte au 1/100.000 ène.

d) Photographies

Trois photos de ce parc national.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le territoire est protégé par la loi italienne sur les parcs nationaux.

f) Références aux publications.

Revue : Agricoltura - Attualita italiana e straniera  
Aprile 1965.

EXP/Nat/WF2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : ITALY

Paysage protégé : GRAN PARADISO

a) Type de paysage et dénomination courante.

Parc National du Gran Paradis.

b) Caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

La protection est justifiée par le grand intérêt de conserver la flore et la faune caractérisant le territoire (faune : CAPRA ibex, RUPICAPRA rupicapra, AQUILA chrysaetos, APUS melba, COTYLE rupestris, MUSTELA erminea, MARTES martes, MELES meles; flore: ACTHIONEMA thomsonianum, ASTRAGALUS alopecuroides, POTENTILLA sanguisorbifolia, LINNAEA borealis, etc.); entre les insectes CARABUS concolor (var. heteromorphus) et MANNERHEIMIA doderoi sont considérés comme particuliers de la région.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Une carte au 1/100.000 ème.

d) Photographies.

Trois photos de ce parc national.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le territoire est protégé par la loi italienne sur les Parcs nationaux.

f) Références aux publications.

Revue : Agricoltura - Attualita italiana e straniera,  
Febbraio 1965.

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : ITALY

Paysage protégé : PARC NATIONAL DU STELVIO

a) Type de paysage et dénomination courante.

Parc National du Stelvio.

b) Caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

La protection est justifiée par le grand intérêt de conserver la flore et la faune caractérisant le territoire (faune : RUPICAPRA rupicapra, URSUS arctos typicus, CERVUS capreolus, CERVUS elaphys; flore : PINUS cembra, etc).

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Une carte au 1/100.000 ème.

d) Photographies.

Quatre photos concernant ce parc.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le territoire est protégé par la loi italienne sur les parcs nationaux.

f) Références aux publications.

Revue : Agricoltura - Attualita italiana e straniera,  
Marzo 1965.

L U X E M B O U R G

L U X E M B O U R G



Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : LUXEMBOURG

Site naturel : FORMATION DE GRÈS DE LUXEMBOURG

a) Type de site naturel et dénomination courante.

Formation du Grès de Luxembourg, formations rocheuses de formes très différentes. Parois, grottes et gorges étroites.

b) Désignation scientifique et brève description en ajoutant des justifications de son importance européenne.

Voir annexes classification 4, 4, 2.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Communes d'Eternach, de Consdorf, de Berdorf et de Beaufort.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Toutes ces formations rocheuses se trouvent à l'intérieur de forêts soumises au régime forestier.

f) Références aux publications.

Voir annexes : "La Protection des Sites" par Henri LUJL, Chef de la Section d'Urbanisme du Ministère de la Reconstruction.

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : LUXEMBOURG

Paysage protégé : PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE

a) Type de paysage et dénomination courante.

Paysage du Grès de Luxembourg, "Petite Suisse luxembourgeoise".

b) Caractéristiques et intérêts justifiant une protection européenne.

Hêtraie à fêtuque, à fougères et à Ilex; protection pour la beauté du paysage et l'importance de la nappe phréatique (eau potable).

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Une carte au 1/500.000 ème (ou échelle approximative).  
Dans la partie E du Grand-Duché, canton d'Echternach.

d) Photographies.

Quatre photos.

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Une très vaste partie est couverte de forêts publiques qui sont soumises au régime forestier.

f) Références aux publications.

Voir annexes : "La Protection des Sites" par Henri LUJA,  
Chef de la Section d'Urbanisme du Ministère de la Reconstruction.

Exp/Fct/WP2/P(65)2

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

Des propositions ont été faites par le délégué national de la République Fédérale d'Allemagne. Elles figureront en annexe de ce document, dès que la version française ou anglaise des documents allemands parviendra au Secrétariat.

Proposals have been put forward by the delegation of the Federal Republic of Germany. They will be published as an addendum to this document as soon as the french or english version of the german original reach the Secretariat.

B E L G I Q U E

B E L G I U M

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : BELGIQUE

Réserve naturelle : LES HAUTES FAGNES

a) Type de réserve.

Cette réserve présente un développement exceptionnel de formations tourbeuses.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

La création de la réserve a répondu au souci majeur de sauvegarder un patrimoine scientifique exceptionnel pour la biologie; la paléobotanique, la géomorphologie et l'histoire régionale.

i) Intérêt biologique.

Le Massif des Hautes Fagnes jouit d'un climat particulièrement frais et humide (1400 mm de pluies), exemple typique du climat atlantique montagnard. Les terrains sont, en grande partie, acides et souvent peu perméables. Ces circonstances ont eu pour résultat un développement exceptionnel des formations tourbeuses.

Celles-ci sont d'abord représentées par des tourbières bombées à sphaignes, dont certaines atteignent 6 à 7 mètres d'épaisseur. Leur âge remonte de l'Atlantique au Subarctique. Les unes sont du type atlantique; à Narthecium ossifragum et Sphagnum imbricatum, d'autres de type subcontinental, à Sphagnum rubellum et Sphagnum magellanicum, avec des stades séniles couronnés d'Ericacées et d'Empetrum nigrum. Les tourbières sont le refuge d'un certain nombre d'espèces boréo-arctiques, telles que Andromeda polyfolia, Oxycoccus quadripetalus, Eriophorum vaginatum, Vaccinium uliginosum, Empetrum nigrum.

Un papillon subarctique, le Coleas palaeno, y vivait encore récemment.

Les landes tourbeuses atlantiques à Erica tetralix y ont également une grande extension, sur les sols paratourbeux "d'argile blanche" (gleypodsols). Elles sont entrecoupées de quelques îlots de forêts tourbeuses primitives : des bois de bouleau pubescent à Trientalis europea, des aulnaies à sphaignes et Calamagrostis lanceolata, des chênaies pédonculées montagnardes à Molinia coerulea et Dryopteris montana.

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Des landes humides à vacciniées et genistées, des prairies à molinia et Gentiane pneumonanthe et, localement, des nardaias occupent les sols minéraux à gley et dérivent du pâturage et du fauchage séculaires. Ces landes sont le refuge d'espèces végétales exceptionnelles en Europe Occidentale, comme Lycopodium issleri et Cetraria islandica. La variété des milieux et des phytocénoses font de la Réserve un territoire des plus remarquables pour l'étude des tourbières, des landes et des forêts atlantiques-montagnardes. Cet intérêt dépasse le cadre national et, chaque année, des institutions universitaires d'autres pays y organisent des visites didactiques.

ii) Intérêt paléobotanique.

Les nombreuses tourbières bombées, dont la base peut remonter au Subarctique, constituant des gîtes palynologiques d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire des végétations et des climats de l'ouest de l'Europe. Des investigations belges, néerlandaises et allemandes leur ont été consacrées, ce qui souligne indirectement leur importance pour les synthèses scientifiques à l'échelle européenne. Leur signification est d'autant plus grande que le plateau des Hautes Fagnes se situe à la charnière du domaine des plaines atlantiques et du domaine des basses montagnes de l'Europe Centrale.

iii) Intérêt géomorphologique.

Le sol des Hautes Fagnes conserve d'impressionnants stigmates périglaciaires, provoqués par les phénomènes de solifluxion et de cryoturbation des sols. De très nombreuses petites dépressions, appelées "viviers" dans la région, sont d'anciens pingos périglaciaires, actuellement comblés de tourbe.

iiii) Intérêt historique.

Les landes humides et tourbeuses, les molinaies et les nardaias dérivent de pâturage ou de fauchage séculaires et sont les témoins d'une économie pastorale extensive d'un caractère original et propre à la Haute Ardenne. De nombreux incendies ont eu lieu au cours des 100 dernières années, qui ont détruit localement d'épaisses couches de tourbe. Ces aires brûlées sont actuellement recolonisées par des stades à polytric et saules dont l'étude intéresse directement la dynamique des végétations tourbeuses. Enfin, la Réserve conserve un tronçon de voie romaine établie sur madriers, à travers les tourbières, ouvrage d'un caractère unique en Europe Occidentale.

c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

La réserve naturelle des Hautes Fagnes s'étend sur le haut plateau de la Baraque Michel (600-700 m d'altitude), un des sommets les plus avancés vers l'Atlantique du Massif Schisteux Rhénan et du système des basses montagnes hercyniennes de l'Europe moyenne. Son étendue est d'environ 1.500 hectares; elle sera prochainement agrandie à plus de 2.000 hectares. La zone forestière qui l'entoure sera érigée en zone de protection.

d) Photographies.....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Créée en 1957, la Réserve des Hautes Fagnes est une réserve d'Etat, dont la gestion est confiée au Conseil Supérieur des Réserves Naturelles et la surveillance au Service forestier de l'Etat.

Le paysage a conservé un caractère primitif et sauvage d'une âpre beauté et d'un intérêt scientifique exceptionnel. Il est maintenu dans son intégrité par des mesures de sauvegarde qui règlementent l'accès du public et protègent la flore et la faune, les végétations, les eaux et les sols. Des interventions locales ont été décidées en vue de restaurer certains biotopes, altérés avant la constitution de la Réserve (restauration du drainage naturel en certains points, reconstitution de certains lambeaux forestiers dégradés). Une station scientifique de l'Université de Liège existe en bordure de la Réserve et contribue à son étude.

f) Références aux publications.....

EXP/Nat/WP2/P(65)2

Sujet proposé en vue de l'octroi d'un diplôme européen

Pays : BELGIQUE

Réserve naturelle : PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME

a) Type de réserve.

Le parc constitue un exemplaire exceptionnel du paysage des "Tiennes" calcaires du bassin mosan. Les zones rurales enclavées ou adjacentes ont conservé un caractère traditionnel des plus heureux.

b) Description scientifique, caractéristiques et intérêt justifiant une protection européenne.

i) Intérêt biologique.

Le Parc comporte les sites belges les plus riches pour leur faune et leur flore xérothermiques; il s'agit des pelouses arides du Xérobrometum. On y trouve nombre d'espèces méridionale ou substeppique et, en particulier, une collection exceptionnelle d'orchidées, l'anémone pulsatille; diverses gentianes, etc.... Les forêts comportent aussi des exemplaires de biocénoses remarquables: la hêtraie-tillaie à orchidées, la chênaie à chêne pubescent, divers types de hêtraies neutrophiles ou acidoclines.

Les bois de chêne pubescent constituent les localités les plus septentrionales de cette essence dans l'Ouest de l'Europe. La zone est d'un intérêt exceptionnel pour l'étude des migrations de la flore et de la faune méridionales; elle représente dans l'ouest de l'Europe la limite d'un certain nombre d'espèces et de biocénoses.

ii) Intérêt géologique.

Les collines calcaires sont le siège d'extraordinaires phénomènes karstiques: grottes, rivières souterraines, résurgences, chantoirs, etc..... Le parc englobe les célèbres grottes de Han, qui sont parmi les plus monumentales et les plus belles de l'Europe. Elles sont aménagées pour la visite.

./.



c) Description de la situation géographique, et/ou croquis ou tracé sur une carte.

Ce parc d'une étendue de 819 hectares a été créé en 1958, à l'initiative de l'association privée "Ardenne et Gaume", avec le concours des administrations communales, propriétaires de la surface protégée.

d) Photographies .....

e) Mesures de protection prises à ce jour.

Le statut juridique est celui du contract privé révocable.

f) Références aux publications.

L'association "Ardenne et Gaume" a édité sur ce Parc deux études détaillées auxquelles le Comité des Experts pourra se référer :

- Une étude géologique et géomorphologique du Parc (B. VAN DE POEL, 1959)
- Une étude botanique et phytosociologique du Parc (A. THILL, 1963) (actuellement sous presse).

D A N E M A R K

D E N M A R K

Subject proposed for the award of the european diploma

Country : DENMARK

Protected landscapes : LAKE HALD  
HALD SO

=====

a) Type of landscape and normal name of the area.

The landscape surrounding Lake Hald (by Viborg, Jutland) displays a constellation, unique in N. Europe, of features illustrating processes during the last glaciation.

b) Characteristics and justification for conservation.

The lake itself occupies an enormous sub-glacial valley (tunnel-valley) surrounded by moraine terrain. The water level of the lake is now + 9 m (over O.D.) but the bottom of it  $\pm$  25 m. The meltwater stream from E. has eroded this sub-glacial valley, and the water rose under great pressure to an altitude of + 80 m by Skelhöje (W. of Dolle-  
rup) where it left the ice-margin, flowing westwards and depositing the great extra-marginal outwork plain, the Korup plain.

c) Description of geographical position, and/or sketch or tracing on map.

One map : scale 1/30.000

d) Photographs.....

e) Conservation measures taken so far.....

f) Reference to published descriptions.

Milthers V. : The morphology and genesis of the glacial landscape in Denmark - Geological survey of Denmark, III series n° 28.1948  
XXI Intern. Geol. Congress, guide to excursion : Sedimentary and economic geology of Denmark, Copenhagen 1960.

S U E D E

S W E D E N

Subject proposed for the award of the european diploma

Country : SWEDEN

Protected landscape : STORA ALVARET  
=====

a) Type of landscape and usual name of the area.

Stora Alvaret on the Isle of Oland. Stora Alvaret is one of Europe's most remarkable and characteristic limestone areas.

b) Characteristics and justifications for conservation.

Geologically Stora Alvaret consists of many different types of alvar (limestone heaths). The warm limestone ground has formed conditions for certain endemic steppe plants such as HELIANTHEMUM oelandicum, ARTEMISIA oelandica and GALIUM oelandicum. Many other rare plants and animals, especially evertbrates, are to be found on the alvar.

c) Description of geographical position.

See the map, point A.

d) Photographs.

Two photographs are enclosed, n° I and 2.

e) Conservation measures taken so far.

Suggestions for the putting aside of 100 km<sup>2</sup> (24.700 acres) as a nature reserve have been awoken. At present the area is protected partly by prohibitions against new buildings. The Swedish Nature Conservancy Board is just working on creating a first nature reserve of about 25 km<sup>2</sup>.

f) References to published descriptions.....

EXP/Nat/WP2/P(55)2

Subject proposed for the award of the european diploma

Country : SWEDEN

Nature Reserves : THE OUTER SKÄRGÅRD OF STOCKHOLM

a) Type of reserve, and usual name.

Nature reserves; Fredals, Rödlöga and Norrpada utskärgårdar - archipelagos. - (The outer Skärgård of Stockholm).

b) Scientific designation, characteristics and justification/ or conservation.

An outlying rock area - archipelago (skärgård) - in the Baltic, about 75 km north east of Stockholm. Total area 230 km<sup>2</sup> (56.830 acres), land area 7.5 km<sup>2</sup> (1,853 acres). Protection is temporarily arranged here for an area stretching from the outer pine-forest area, past the outlying rock area's birch zone to the bare and treeless outer archipelago. It is of great botanical interest to protect this area. But especially there is an extremely rich bird life within the area, with species such as white-tailed eagle, eiderduck, velvet scoter, razorbill, etc. In order to protect the wild life it is forbidden to land during the time 15th April - 30th June.

c) Description of geographical position.

See the map, point B.

d) Photographs.

Two photographs are enclosed, n° 4 and 5.

e) Conservation measures taken so far.

For the time being the area has been temporarily put aside as a nature reserve. It is under discussion to convert it into a national park.

f) References to published descriptions.....

Subject proposed for the award of the european diploma

Country : SWEDEN

Landscape and Nature Reserves : TORNETRASKa) Type of landscape and reserve and usual name

Torneträsk - a large lake district in the most northern part of Sweden together with Abisko and Vadvetjakko National Parks. Together about 120,000 - 150,000 hectares.

b) Scientific designation, characteristics and justification/ or conservation.

Torneträsk is representing a famous landscape unaffected by culture; it is a lake with clear and clean water and its plant and animal life is rather interesting. Among others for these reasons, Torneträsk is of extremely great value for natural scientific research. In more than 1500 scientific essays material from Torneträsk has been published thanks to the presence of the Abisko Natural Sciences Station. In connection with Torneträsk there are two national parks.

A. Abisko, area 7,500 hectares (18,533 acres) appropriated in 1909. The park contains part of the lake Torneträsk. The alpine vegetation is rich and varied.

B. Vadvetjakko, area 2,450 hectares (6,050 acres), appropriated in 1920. The park contains part of Mt. Vadvetjakko, a plain with lakes, willow thickets and mires with a rich bird fauna.

c) Description of geographical position.

See map, point C and I and 2.

d) Photographs.

One photograph is enclosed, n° 9.

e) Conservation measures taken so far.

Two small national parks have been put aside. The value of Torneträsk has been stated in the publication "Skall Torneträsk regleras" - Shall Torneträsk be regulated? edited by the Swedish Academy of Sciences. In this publication 175 scientists over the whole world give their views on this question. The Nature Conservancy Board intend to try to carry out an expansion of the national parks and if possible to protect the lake area in all against regulation for hydro-electricity.

f) References to published descriptions .....